

« Il y a une vérité universelle, valable dans tous les pays, dans toutes les cultures et dans tous les groupes : **la violence à l'égard des femmes n'est jamais acceptable, jamais excusable, jamais tolérable** »
Ban Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies.

C'est pourquoi l'ONU nous invite à célébrer **deux Journées internationales phares** :

✓ **25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**

✓ **10 décembre : Journée internationale des droits humains (SI/DAY** célébré par tous les clubs Soroptimist du monde)

Chaque club Soroptimist doit s'engager dans les programmes relevant de ce domaine d'action, afin d'inscrire visiblement le SOROPTIMIST comme acteur engagé dans ce combat, au travers des campagnes publiques nationales et internationales.

Thèmes

Violences conjugales et familiales

En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son mari ou de son compagnon. Tous les milieux sociaux sont concernés. Les victimes sont la plupart du temps ignorées : les faits de violence conjugale sont encore couverts par le tabou du silence qui imprègne la société sur ces faits de vie privée.

Dans de nombreux pays, une tolérance et une minimisation des actes de violences conjugales et familiales sont malheureusement encore très communes.

Les enfants sont aussi des victimes directes ou indirectes de ces violences.

Viols, Viols de guerre

En France, les viols sont, dans leur majorité, perpétrés dans le milieu familial (relations forcées, incestes...) ou par des proches voisins, collègues de travail ou amis.

Un nouveau phénomène apparaît : l'exposition des femmes migrantes aux violences sexuelles.

Le viol est aussi une arme de guerre, utilisée délibérément et cyniquement dans un but de génocide. Dans de nombreux pays en conflit et guerre civile, les femmes sont actuellement victimes de ce fléau sur une très vaste échelle, et les filles sont enlevées pour devenir esclaves sexuelles des combattants.

Mariages précoces et forcés, Mutilations sexuelles

Des millions de fillettes en Afrique, Asie et Moyen-Orient, sont mariées précocement, parfois impubères. Les femmes, même adultes, sont encore loin de pouvoir toutes choisir librement leur compagnon.

Cette coutume favorise l'illettrisme, le manque d'éducation donnée aux filles, les grossesses précoces, la mortalité puerpérale et infantile.

Les mutilations sexuelles encore très répandues, y compris en France clandestinement dans certains milieux communautaires, causent des dégâts néfastes à la santé des femmes, sans compter le nombre important de fillettes qui meurent d'infection ou d'hémorragie lors de cet acte.

Programme d'actions

Que pouvons-nous faire, et comment notre devise peut-elle nous aider ?

Comprendre

- Ecouter les victimes et leurs défenseurs : organisation de conférences, de rencontres de victimes, de responsables de centres d'accueil, d'avocats spécialisés, de médecins, psychologues, etc...

Défendre

- Organiser ou participer à des colloques, à des forums et des débats publics, à des campagnes d'information...
- Promouvoir la diffusion de documents ou de supports vidéo traitant de la violence à l'égard des femmes et des filles

Entreprendre

- Financer la création de centres d'accueil et d'écoute
- Soutenir les actions conduites par des associations spécialisées dans l'accompagnement psychologique, juridique, et la réinsertion sociale des femmes victimes de violences : aide à se reconstruire et à reprendre confiance en soi, aide à la création d'activités rémunératrices, à la formation professionnelle, au logement, à la garde et la scolarité des enfants...

Actions promues par l'Union Française en 2016-2018

Action visant à structurer le parcours d'accompagnement des victimes :

- Aider à la rédaction, dans tous les départements, d'une **Plaquette d'informations balisant le parcours et facilitant l'accompagnement des femmes victimes de violence**, sur le plan médical, juridique, psychologique et social, ainsi que la prise en charge des enfants

Action visant à sensibiliser les adolescents (garçons et filles) :

- Réaliser et Diffuser des **spots vidéo** permettant d'identifier les premiers niveaux de comportements caractérisant la violence à l'égard des filles, à l'école, à la maison, dans les transports, etc.

Action de coordination de deux Journées internationales onusiennes :

- Organiser dans un maximum de villes, **le 25 novembre**, (ou à défaut à une date proche) « **l'Opération nationale Cinéma** » : il s'agit de la projection d'un même film suivie de débats, afin de soutenir financièrement des actions identifiées conduites par des associations ou organismes locaux qui accompagnent des femmes victimes de violences
- Célébrer le **SI/DAY (10 décembre)**, en organisant une manifestation (ou une réunion au sein du club) précédée de la lecture du préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et du rappel de l'appel solennel de la Présidente Internationale du SI

Des supports de communication spécifiques seront transmis par l'UF à tous les clubs.